

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La FCPE n'ira pas à la pose de la première pierre du collège de Villemandeur.

Le Conseil Général organise, aujourd'hui lundi 23 octobre, organise une cérémonie pour la pose de la première pierre du collège de Villemandeur. La FCPE, en tant que membre de la communauté éducative est invitée, cependant elle n'ira pas.

Le Conseil Général du Loiret vient de confier à Sogea Nord-Ouest, filiale de Vinci Construction, associé à Auxifip (Groupe Crédit Agricole) **le financement, la construction et la maintenance** du collège de Villemandeur. Il s'agit d'un contrat de partenariat public-privé. C'est la première fois en France qu'un Etablissement Public local sera construit en partenariat avec le privé. De plus Sogea Nord-Ouest assurera les prestations d'entretien, de maintenance et d'exploitation de l'établissement, ainsi que diverses prestations de services, dont le gardiennage, le nettoyage des locaux, la gestion des déchets, l'entretien des espaces verts, la gestion des fluides et, qui sait, peut-être la gestion de la cantine scolaire et ce pour une durée de 10 ans après quoi il reviendra dans le patrimoine du Conseil Général.

Pour la FCPE c'est une privatisation camouflée.

La Décentralisation a permis que l'Education Nationale se désinvestisse dans un premier temps des établissements scolaires en les rétrocédant aux Collectivités locales (Collèges pour les Conseils Généraux et Lycées pour les Conseils Régionaux). Puis Il y a un an les personnels TOS (Techniciens et Ouvriers Spécialisés) membres à part entière de l'équipe éducative ont, eux aussi, été transférés aux collectivités selon leurs affectations. Comme la FCPE le craignait, l'exemple de la future gestion du collège de Villemandeur fait l'impasse sur les personnels TOS de l'Education Nationale en confiant la gestion de l'Etablissement à une société privée.

La FCPE restera vigilante à la gestion de cet Etablissement qui devra rester tournée vers la satisfaction des besoins des enfants et préserver l'unité de la communauté éducative en bonne cohérence.

Orléans, le 23/10/2006.